

**L'EXPRESS**.fr

TOUS LES JOURS, TOUTE L'INFO

## L'auto-entreprise séduit, malgré des gains limités

Par Reuters, publié le 09/04/2009 à 13:17

**PARIS - Lancé au début de l'année, le régime de l'auto-entreprise a séduit plus de 125.000 Français, qui peuvent ainsi compléter leurs revenus grâce à une procédure simplifiée et des cotisations minimales.**



Lancé au début de l'année, le régime de l'auto-entreprise a séduit plus de 125.000 Français, qui peuvent ainsi compléter leurs revenus grâce à une procédure simplifiée et des cotisations minimales.  
(Reuters/Sherwin Crasto)

Selon des projections du secrétariat d'Etat chargé du commerce et de l'artisanat, 300.000 personnes y souscriront d'ici fin 2009, un chiffre bien supérieur aux prévisions.

Une Union des auto-entrepreneurs (UAE) présidée par François Hurel, auteur d'un rapport sur le sujet, devait officiellement voir le jour jeudi lors d'une cérémonie à la mairie du XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris en présence du secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, et des PME, Hervé Novelli.

Autre signe du relief que les autorités veulent donner à ce moyen d'améliorer son pouvoir d'achat en pleine crise économique, l'Elysée doit organiser en mai une cérémonie en l'honneur de l'auto-entreprise.

Une mise en lumière qui laisse sceptiques certains artisans et représentants syndicaux, qui dénoncent une concurrence déloyale et rappellent les limites du système.

"On peut reprocher à la communication gouvernementale de considérer les auto-entrepreneurs comme des créateurs d'entreprise", note ainsi Jean-Guilhem Darré, délégué général du syndicat des

indépendants (SDI), qui représente 25.000 commerçants et artisans.

*"Ce statut sert à régulariser des personnes qui travaillaient de façon dissimulée ou désireuses de compléter leurs revenus, des salariés, des fonctionnaires, des retraités, mais ce ne sont pas des personnes qui sont créatrices de richesse et d'emplois, ça c'est clair et net".*

Dans le contexte actuel de hausse du chômage, ajoute-t-il, *"beaucoup y sont incités, y compris par Pôle emploi. Mais ils se rendent vite compte qu'il peut être plus intéressant de créer son entreprise ou de redevenir salarié".*

Le statut d'auto-entrepreneur comporte des simplifications administratives et des mesures dérogatoires en matière de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu.

### **AUCUN RISQUE ?**

Quelques minutes suffisent pour s'inscrire, sur papier ou internet, en répondant à une douzaine de questions.

Chaque mois ou chaque trimestre, l'auto-entrepreneur verse des cotisations comprises entre 12% et 21,3% de son chiffre d'affaires, selon les activités exercées (ventes de biens, services, etc.). S'il n'y a pas de chiffre d'affaires, il n'y a pas de charge.

Pour bénéficier de ces avantages, il faut réaliser moins de 80.000 euros de chiffres d'affaires annuel pour une activité commerciale ou moins de 32.000 euros dans les services.

Journaliste à temps partiel, Catherine Stoll, 53 ans, voit ce statut comme une transition vers le métier qu'elle souhaite exercer désormais, grâce à la formation qu'elle suit depuis un an : le coaching, qu'elle préfère appeler *"accompagnement"*.

Sa nouvelle activité ne lui a rapporté pour l'instant que quelques centaines d'euros.

*"Moi, ça me convient car mon activité va rapporter au deuxième semestre",* explique-t-elle. *"Si je dépasse, ce que j'espère, les 32.000 euros, je serai ensuite obligée de quitter ce statut, à regret car il est très intéressant".*

Gardien de nuit dans un hôtel de l'Allier, Philippe Zoude exerce le jour une seconde activité en tant qu'auto-entrepreneur : informaticien.

*"Je me déplace chez les gens et j'offre trois sortes de service : dépannage, information et conseil-diagnostic",* explique cet homme de 44 ans qui a dû se remettre en question après un divorce et un licenciement.

A 15 euros de l'heure, son activité d'informaticien, qui est aussi une passion, lui a rapporté 400 euros le premier mois.

*"Le statut d'auto-entrepreneur me convient très bien car il me permet de compléter mon activité salariée",* dit-il. *"Je ne vends rien, donc je n'ai pas besoin de local, ni de stock, je ne cours pratiquement aucun risque".*

Dans des secteurs comme le bâtiment ou la réparation automobile, l'auto-entreprise concurrence les artisans traditionnels soumis à des charges maximales, souligne Jean-Guilhem Darré.

Le syndicat Snui-Sud Trésor se dit quant à lui *"choqué"* par l'inégalité devant l'impôt engendrée par ce statut. *"Il y a bel et bien rupture d'égalité de traitement",* écrit-il dans un communiqué.